



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Television

Question écrite n° 7783

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre de la communication sur l'interet que revet le projet d'un chaine de television educative nationale pour les departements et territoires d'outre-mer. Les besoins en formation initiale et continue restent tres importants, d'une part, et ces regions peuvent prendre une part sensible au developpement de la francophonie dans chacun de leur espace geographique de proximite, d'autre part. Il lui demande ainsi de bien vouloir lui faire connaitre les decisions arretees sur ce point.

Texte de la réponse

Comme le souligne l'honorable parlementaire, la chaine du savoir, de la formation et de l'emploi, dont la creation vient d'etre adoptee par le Parlement, devrait diffuser ses programmes, des la fin de l'annee 1994, sur le cinquieme reseau hertzien, avant Arte. La reprise de tout ou partie de ces programmes par RFO sera organisee dans des conditions comparables a celles deja en vigueur pour les societes nationales de programmes France 2 et France 3. Le cahier des missions et des charges de RFO sera prochainement modifie a cet effet. Une collaboration plus etroite pourra en outre etre instituee entre les deux societes par voie contractuelle. Aussi a-t-il ete demande au comite de pilotage du projet de chaine et au groupe d'experts de prendre en compte cette perspective dans le rapport detaille qui doit etre remis avant la fin du mois de fevrier 1994.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7783

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3986

Réponse publiée le : 14 février 1994, page 763